



La mobilité durable partout, pour tous



RÉSULTATS FINANCIERS 2021

RÉSULTATS FINANCIERS 2021



En 2021, l'UTP affiche un résultat bénéficiaire, et ce, pour la 15^e année consécutive.

L'année 2021 a continué d'être fortement impactée par la crise sanitaire.

Pendant toute cette année, l'UTP a su maintenir une activité soutenue. Malgré la crise, l'UTP a poursuivi un dialogue social actif avec les partenaires sociaux, les représentants de l'État, les représentants institutionnels, les autorités organisatrices afin de définir les meilleures pratiques, les meilleures règles pour assurer à la fois la protection des salariés et celle des passagers.

Cela a été l'occasion de rappeler le rôle essentiel que peuvent et doivent jouer les transports publics, au service de la cohésion sociale, de la cohésion territoriale et également de la lutte contre le changement climatique.

Les résultats 2021 de l'UTP témoignent, à nouveau, de la qualité de gestion de l'organisation professionnelle. Les recettes sont en légère hausse avec un nombre d'adhérents qui demeure stable, les cotisations des adhérents en transports urbains venant compenser la diminution de certaines cotisations des adhérents « ferroviaires » (km/voyageurs et tonnes transportés moindres) et de la baisse de produits de refacturation.

Par ailleurs, les charges d'exploitation sont en hausse de 8 % tenant à l'augmentation des frais généraux liée au retour en présentiel des collaborateurs (de 1 à 3 jours/ semaine), à la reprise des réunions sur site et des déplacements à l'extérieur ainsi qu'à l'augmentation des dotations aux provisions.

Toutes les autres charges sont à la baisse.

À noter, s'agissant des études, que deux études ont été engagées au niveau du département des Affaires sociales (accompagnement sur la négociation « Prévoyance » et expertise obligation de reclassement « enquêtes administratives ») et une troisième s'est poursuivie (étude relative à la mise en place d'un système de classification mixte au sein de la branche des réseaux de transports urbains de voyageurs). Au sein des autres départements, aucune étude nouvelle n'a été engagée.

Enfin, l'UTP a mobilisé certains moyens pour l'Association pour le développement des formations et de la promotion des métiers ferroviaires (ADFPMF) - Futur en Train ainsi que pour la dissolution de la SASU VACS intervenue le 1^{er} novembre 2021. Toutefois, la reprise de provision sur actif circulant inscrite en 2019 et la reprise de la provision en capital sont venues compenser les malus de cette dissolution.

ACTIF (en euros)	31/12/2021			31/12/2020
	Brut	Amortissement	Net	Net
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				2 499,00
Logiciels	18 647,00	16 203,00	2 444,00	2 499,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				8 875 371,00
Constructions	11 710 920,00	3 546 930,00	8 163 990,00	8 723 144,00
Installations techniques, matériels et outillages	36 588,00	5 640,00	30 948,00	405,00
Autres immobilisations corporelles	459 208,00	294 146,00	165 062,00	151 822,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				900,00
Autres participations	0,00	0,00	0,00	-60 000,00
Autres titres immobilisés	900,00	0,00	900,00	60 900,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	12 226 262,00	3 862 919,00	8 363 343,00	8 878 769,00
CRÉANCES				916 974,00
Acomptes fournisseurs	14 979,00	0,00	14 979,00	0,00
Clients et comptes rattachés	7 749,00	4 786,00	2 963,00	37 120,00
Autres créances	445 577,00	0,00	445 577,00	879 854,00
DISPONIBILITÉS	2 466 089,00	0,00	2 466 089,00	3 581 668,00
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	56 089,00	0,00	56 089,00	44 670,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	2 990 482,00	4 786,00	2 985 696,00	4 543 311,00
TOTAL ACTIF (I + II)	15 216 744,00	3 867 705,00	11 349 039,00	13 422 080,00

PASSIF (en euros)	31/12/2021		31/12/2020
	12 mois	12 mois	12 mois
FONDS ASSOCIATIF			
Réserve générale	8 356 346,00		8 097 289,00
Report à nouveau	31 357,00		31 357,00
Résultat de l'exercice	787 733,00		259 057,00
TOTAL (I)	9 175 436,00		8 387 703,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)	643 634,00		1 423 634,00
FONDS DÉDIÉS/SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT (III)	78 520,00		63 255,00
TOTAL FONDS PROPRES (I + II + III)	9 897 590,00		9 874 592,00
EMPRUNTS ET DETTES			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	671 151,00		2 867 409,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	176 746,00		114 603,00
Dettes fiscales et sociales	554 928,00		526 559,00
Autres dettes	38 916,00		38 916,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9 708,00		0,00
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES (IV)	1 451 449,00		3 547 488,00
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	0,00		0,00
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV)	11 349 039,00		13 422 080,00

PRODUITS D'EXPLOITATION (en euros)	2021	2020	Écart 2021 réalisé 2020 réalisé
	12 mois	12 mois	
Cotisations des adhérents TU/TI	3 674 215,00	3 687 576,00	-13 361,00
Cotisations des membres associés	63 000,00	75 600,00	-12 600,00
Cotisations des adhérents ferroviaires	1 501 892,00	1 634 925,00	-133 033,00
Cotisations des membres partenaires	12 100,00	7 100,00	5 000,00
Participation au FIER	0,00	0,00	0,00
Vente des publications UTP	8 380,00	6 560,00	1 820,00
Recettes Salon – Bus d'Or	0,00	0,00	0,00
Subventions	5 333,00	71 333,00	-66 000,00
Produits divers, transferts de charges, remboursements études, participation GITL	656 588,00	363 339,00	293 249,00
ADPFMF	59 329,00	104 477,00	-45 148,00
VACS	3 593,00	2 415,00	1 178,00
Reprises provisions	0,00	0,00	0,00
TOTAL (I)	5 984 430,00	5 953 326,00	31 104,00

CHARGES D'EXPLOITATION (en euros)	2021	2020	Écart 2021 réalisé 2020 réalisé
	12 mois	12 mois	
Dépenses – Fonctionnement général dont:	1 241 170,00	1 141 841,00	99 329,00
Frais généraux	904 080,00	634 672,00	269 408,00
Frais d'édition des publications UTP	81 204,00	119 941,00	-38 737,00
Études/Conseils	237 502,00	295 731,00	-58 229,00
Actions de communication	18 384,00	91 496,00	-73 112,00
Dépenses – Salon/GIE/Bus d'Or	20 829,00	12 950,00	7 879,00
Impôts, taxes et versements assimilés	328 046,00	302 650,00	25 396,00
Salaires et traitements	2 241 347,00	2 167 136,00	74 211,00
Charges sociales	931 100,00	848 784,00	82 316,00
Autres charges de gestion courante	50 676,00	64 235,00	-13 559,00
Dotations aux amortissements des immobilisations	616 916,00	631 331,00	-14 415,00
Dotations aux provisions pour risques et charges	151 216,00	0,00	151 216,00
TOTAL (II)	5 581 300,00	5 168 926,00	412 374,00

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II) **403 129,00** **784 398,00** **-381 269,00**

PRODUITS FINANCIERS (en euros)	2021	2020	Écart 2021 réalisé 2020 réalisé
	12 mois	12 mois	
Produits participations – GIE-VACS	12 361,00	645 619,00	-633 258,00
Autres intérêts et produits assimilés	62 456,00	2 441,00	60 015,00
TOTAL (III)	74 817,00	648 060,00	-573 243,00

CHARGES FINANCIÈRES (en euros)	2021	2020	Écart 2021 réalisé 2020 réalisé
	12 mois	12 mois	
Dotations financières aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Intérêts et charges assimilées	305 279,00	51 167,00	254 112,00
TOTAL (IV)	305 279,00	51 167,00	254 112,00

2 - RÉSULTAT FINANCIER (III – IV) **-230 463,00** **596 893,00** **-827 356,00**

3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV) **172 666,00** **1 381 291,00** **-1 208 625,00**

PRODUITS EXCEPTIONNELS (en euros)	2021	2020	Écart 2021 réalisé 2020 réalisé
	12 mois	12 mois	
Sur opérations de gestion	0,00	0,00	0,00
Sur opérations en capital	332,00	18,00	314,00
Reprise sur provisions et transferts de charges	693 255,00	64 636,00	628 619,00
TOTAL (V)	693 587,00	64 654,00	628 933,00

CHARGES EXCEPTIONNELLES (en euros)	2021	2020	Écart 2021 réalisé 2020 réalisé
	12 mois	12 mois	
Sur opérations de gestion	0,00	0,00	0,00
Sur opérations en capital	0,00	0,00	0,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	78 520,00	1 186 889,00	-1 108 369,00
TOTAL (VI)	78 520,00	1 186 889,00	-1 108 369,00

4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V – VI) **615 067,00** **-1 122 235,00** **1 737 302,00**

Participation des salariés (VII)	0,00	0,00	0,00
Impôts sur les bénéfices (VIII)	0,00	0,00	0,00

SOUS-TOTAL PRODUITS (I + III + V) **6 752 834,00** **6 666 040,00** **86 794,00**

SOUS-TOTAL CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII) **5 965 101,00** **6 406 983,00** **-441 882,00**

5 - RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (Produits – Charges) **787 733,00** **259 057,00** **528 676,00**

LE RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

Mesdames, Messieurs les adhérents
du syndicat professionnel,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du syndicat professionnel Union des transports publics relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du syndicat professionnel à la fin de cet exercice.

1. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

2. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que

des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.829-9 et R.823-7 du code du commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

3. VÉRIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSÉS AUX ADHÉRENTS

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres adhérents.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-4 du code du commerce.

Fait à Courbevoie, le 24 mars 2022,
Pour la société SOFREC Associés Franciliens
Laurent Rioux
Commissaire aux comptes

